



Listes d'aptitudes, tableaux d'avancement : DANGER

Le ministre de la Fonction Publique vient d'annoncer officiellement l'absence de plan ministériel de qualification pour 2018.

C'est la première fois depuis 1990 qu'un ministre prend une telle décision !

Cela signifie la réduction à la plus simple expression des possibilités de :

- Listes d'aptitudes
- Tableaux d'avancement
- Concours internes et examens professionnels

FO s'indigne de cette décision ministérielle inédite qui est clairement un déni de reconnaissance des qualifications et de la technicité des agents.

FO exige la tenue d'un groupe de travail, non seulement pour prendre connaissance de ce projet avant sa publication au Journal Officiel, mais surtout en débattre et en améliorer le contenu.

Après les mesures contre le pouvoir d'achat des fonctionnaires inscrites dans la Loi de Finances, après les attaques frontales contre le Statut de la Fonction Publique, les ministres de Bercy affichent un peu plus encore leur mépris envers leurs agents.

Au-delà des discours rituels sur leur professionnalisme prononcés par les ministres, les agents attendaient des actes concrets.

Ils peuvent aujourd'hui juger !

Depuis 8 mois, ce ne sont que des mesures contre les fonctionnaires en général et ceux de Bercy en particulier, qui sont déclinées par le gouvernement.

La prochaine étape risque d'être les annonces contenues dans « Action Publique 2022 ».

Pour FO le temps est venu de stopper ce processus destructeur en créant le rapport de force nécessaire.